

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 62 (1917)  
**Heft:** 1

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

LXII<sup>e</sup> Année

N<sup>o</sup> 1

Janvier 1917

## La part de la Suisse romande dans l'histoire militaire de la Suisse <sup>1</sup>.

### Le rôle des Welches dans les milices nationales.

Les Welches furent, d'une façon générale, un élément de progrès et une source d'émulation dans l'armée nationale.

L'organisation des milices de l'ancienne Confédération, était affaire des Cantons. Certains d'entre eux négligèrent beaucoup leur état militaire, mais le gouvernement de LL. EE. de Berne montra, à toutes les époques, le plus grand souci de sa préparation à la guerre. « Car Berne, de tous les cantons suisses le plus riche et le plus grand, fut aussi le seul à posséder une doctrine politique, une « pensée d'Etat .» Poursuivant une politique européenne, son patriciat avait donc besoin d'une diplomatie et d'une armée. » (G. de Reynold.)

Les Vaudois se trouvèrent au bénéfice de cette organisation si bien entendue. Ils eurent, bientôt après la conquête, l'occasion de montrer leurs qualités guerrières.

En 1562, déjà, alors que l'attitude du duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, inspirait des craintes à Berne, Genève et le Pays de Vaud, devant les ordres, coururent aux armes. Berne donna des « Ordres de guerre ». A Lausanne, le bourgmestre *Henri de Praroman* « fait tenir prêts les soldats de la ville, soit les Elus, soit les Restans (élite et réserve), il fait placer une forte garnison au château de Lausanne et à celui d'Ouchy; il augmente le guet aux tours des églises, aux murs de la ville et aux portes; il fait préparer les signaux; il fait défendre aux bateliers de passer des étrangers en Savoie. »

Le duc de Savoie qui savait toute la Suisse prête à appuier Berne, s'adressa au roi d'Espagne pour qu'il intervînt

<sup>1</sup> Voir notre livraison de décembre 1916.